



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE

A/C.3/31/L.4/Corr.1
6 octobre 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente et unième session
TROISIEME COMMISSION
Point 69 d) de l'ordre du jour

ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION RACIALE

Etat de la Convention internationale sur l'élimination et
la répression du crime d'apartheid

Bénin, Cuba, Guinée, Mozambique, Pologne, République démocratique
allemande, RSS d'Ukraine, Somalie, Syrie, Yougoslavie : projet de
résolution

Rectificatif

Paragraphe 6 du dispositif

Après le mot "Convention", supprimer les mots "et aux obstacles qui
s'opposent à l'élimination et à la répression effectives du crime
d'apartheid".
